

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mercredi 30 mars 2022

Objet : Vote des Budgets Primitifs 2022 : Budgets Principal

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 mars à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: RUAU Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD,

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Kader KHADRAOUI, Jeanne VAUTHAY, Laurene CAUL-FUTY

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaél Sabine TOUNA,

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

Votes pour : 8

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Date de convocation : 23/03/2022

Date d'affichage : 24/03/2022

Monsieur Le Président présente le **Budget Primitif 2022 du Budget principal.**

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : **4 988 387,00 €**

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : **2 904 989.34 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **déclare** que le budget primitif 2022 du Budget Principal est adopté.

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER

